

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU DEUXIEME TRIMESTRE 1994

Résultats provisoires

Les entrées dans les grands établissements augmentent au deuxième trimestre 1994

Au second trimestre 1994, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus, atteint 6,8% (en données corrigées des variations saisonnières), contre 6,5%, le trimestre précédent. Cette hausse des entrées est confirmée dans tous les secteurs, mais elle est particulièrement notable dans ceux de l'industrie.

Dans le même temps, le taux de sortie reste sensiblement équivalent à 6,9% contre 6,8% au premier trimestre 1994. Les sorties augmentent dans le bâtiment et les services. Par contre, elles enregistrent une légère baisse par rapport au trimestre précédent dans l'industrie.

Le taux d'évolution des effectifs est limité à -0,1%. Il était compris entre -0,2% et -1,1%, entre 1991 et 1993.

La hausse des recrutements sur CDD et la stabilité des embauches fermes se confirment

Au second trimestre 1994, comme tout au long de l'année 1993, le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée se maintient à 1,3% des effectifs salariés. La baisse observée sur ce type d'embauche en 1991 et 1992 semble enrayée.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre janvier 1984-juin 1994



